



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1668>

Jaurès : pour une éducation émancipatrice et laïque

- Histoire -



Date de mise en ligne : dimanche 19 janvier 2014

Description :

Statue du commandeur du socialisme français, Jean Jaurès est revendiqué et utilisé parfois sans vergogne par tous les courants politiques. Pourtant son oeuvre, particulièrement sur l'école, partie intégrante de l'histoire du socialisme et du mouvement ouvrier témoigne de sa radicalité.

L'École Émancipée

Statue du commandeur du socialisme français, Jean Jaurès est revendiqué et utilisé parfois sans vergogne par tous les courants politiques. Pourtant son oeuvre, particulièrement sur l'école, partie intégrante de l'histoire du socialisme et du mouvement ouvrier témoigne de sa radicalité.

Cette passion de Jaurès pour l'École s'est traduite par de nombreux combats contre l'obscurantisme et la domination cléricale, pour le développement de l'école publique, laïque, émancipatrice au service du peuple.

Le 31 juillet 2014 marquera le centième anniversaire de l'assassinat de celui qui, jusqu'au bout, a tenté d'éviter la catastrophe d'un conflit jetant les peuples les uns contre les autres.

Ce Jaurès-là, nous le célébrerons aussi, non pour en faire l'image pieuse d'un passé révolu, mais pour y puiser la force nécessaire à l'émergence d'alternatives radicales.

C'est un autre aspect de la pensée jaurésienne, peut-être moins connu mais tout aussi fécond, que nous mettrons ici en avant. Jaurès a beaucoup réfléchi et écrit sur l'école. Par ses articles dans la presse, dans des revues pédagogiques ou dans ses discours à la Chambre des députés, il n'a jamais manqué une occasion de rappeler son attachement au système éducatif laïque.

Partisan des pédagogies novatrices de son temps, il fut également un défenseur actif du droit des enseignants à se syndiquer pour faire vivre une école démocratique. Cent ans après, à l'évidence, nous avons encore à apprendre de Jaurès.

Un rapport personnel et direct à l'école

Jaurès entretient avec l'école un rapport direct empreint d'un immense respect pour le corps professoral, dont il est lui-même un membre éminent.



Né en 1859 à Castres, il bénéficie d'une bourse pour étudier au collège de sa ville. Brillant élève, c'est par le savoir que le jeune homme s'émancipe.

En 1878, il est reçu premier au concours d'entrée à Normale Sup avant de décrocher, trois ans plus tard, l'agrégation de philosophie.

Il demande alors un poste au lycée d'Albi. Jaurès se fait une haute idée de son métier de professeur et prépare ses cours avec un grand soin.

Après deux années à Albi, il est nommé à l'Université de Toulouse où il prend en charge les cours de la maîtrise de philosophie. En parallèle, il enseigne au lycée de jeunes filles.

En 1885, élu député du Tarn, il délaisse provisoirement ses fonctions professorales. Jaurès n'est pas encore le porte-drapeau des luttes ouvrières.

Battu en 1889, il retrouve ses étudiants de l'Université puis est élu dans la foulée adjoint au maire de la ville. Chargé de l'instruction publique, il met en oeuvre ses idées en matière de politique éducative.

Partisan de l'ouverture d'écoles primaires publiques par les communes, il y oeuvre durant trois ans. Réélu député en janvier 1893, Jaurès quitte définitivement le monde de l'enseignement mais suit de très près les questions liées à l'école jusqu'à la fin de sa vie.

Pour une école laïque

D'abord comme étudiant puis comme professeur et élu, Jaurès poursuit le même but : une école au service du peuple.

Le préalable à cette ambition est le caractère laïque de l'enseignement.

Pour Jaurès, les lois Ferry de 1881-1882 sont un acquis indéniable qu'il faut consolider. Jusqu'au vote de la loi de Séparation en 1905, et même au-delà, il bataille sans relâche pour une application active de la laïcité scolaire.

Partisan d'un monopole public sur l'enseignement, il ne va cependant pas jusqu'à réclamer la nationalisation des écoles confessionnelles.

Les esprits ne lui semblent certainement pas assez mûrs même si, selon lui, les fonds publics ne doivent être alloués qu'aux seules écoles de la République.

L'école laïque doit avant tout permettre d'émanciper les jeunes esprits de la tutelle étouffante de l'Église. Jaurès mène de rudes batailles contre les cléricaux qui tentent de déstabiliser ou d'intimider les instituteurs en remettant en cause leur neutralité et en attaquant les manuels scolaires censés être contre le catholicisme.

L'exigence laïque et le combat pour son application effective, restent une constante pour un Jaurès devenu désormais marxiste et acteur majeur des luttes du prolétariat.

Pour une école émancipée...

C'est à travers ses articles dans La Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur que se dessine le projet éducatif global de Jaurès.

Cette publication lui ouvre ses colonnes à partir de 1905 et devient pour lui, une tribune lui permettant de s'adresser aux fameux « hussards noirs ».

Il s'aventure sur le terrain pédagogique et corporatif avec une hauteur de vue jamais démentie. Il n'a de cesse, lors de chaque discussion budgétaire, d'intervenir en faveur de crédits supplémentaires pour l'école publique et n'hésite pas, en 1913, à mettre en parallèle les dépenses engendrées par la loi portant le service militaire à trois ans et l'insuffisance de moyens accordés à l'éducation.

Il réclame également que l'instruction obligatoire soit portée à 14 ans. Le député socialiste pense qu'à terme, il faut aller vers l'unification du système scolaire et en finir avec le dualisme réservant les lycées aux seuls enfants de la bourgeoisie tandis que les catégories populaires doivent se contenter des classes du Primaire supérieur.

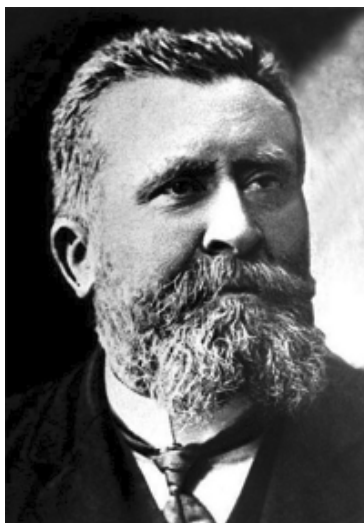
Au niveau pédagogique, Jaurès part du postulat que tous les enfants sont capables de réussir et insiste, dans des nombreux articles, sur l'aspect central d'une bonne maîtrise de la lecture qui est la porte ouverte sur les savoirs scolaires.

Cependant, loin d'abaisser les contenus, il appelle au contraire les maîtres à ouvrir les enfants du peuple sur les classiques de la littérature et à transmettre un contenu exigeant.

Il souhaite aussi, en héritier de la culture humaniste, une ouverture sur les pratiques artistiques et sportives favorisant l'épanouissement des corps et des esprits.

Cela le conduit à déplorer l'évaluation permanente en des termes qui font écho à la situation actuelle : « Quel système déplorable nous avons en France avec ses examens à tous les degrés qui suppriment l'initiative du maître (...) en sacrifiant la réalité à l'apparence ».

...et démocratique



Jean Jaurès

Une solide formation initiale doit être prodiguée aux futurs maîtres à qui la nation doit également assurer de bonnes conditions matérielles.

Dans une intervention à la tribune de la Chambre en 1910, il s'élève contre le fait que « beaucoup d'entre eux [les maîtres] plient sous le fardeau démesuré de classes énormes ».

Délivrer les instituteurs du poids des notables locaux lui apparaît aussi comme une nécessité vitale. Jusqu'en 1914, les enseignements du primaire sont nommés sur proposition du préfet.

Une loi, votée en avril 1914 et ardemment soutenue par Jaurès, fait passer le pouvoir de nomination des préfets aux recteurs. On est encore loin de l'actuel mouvement contrôlé par les représentants des personnels mais c'est un premier pas vers l'indépendance des enseignants.

L'instituteur est également un citoyen qui doit pouvoir participer à la vie démocratique, se présenter à une élection et,

au début du XXème siècle, cela est loin d'être acquis.

Jaurès prend également toute sa place dans le long combat pour la reconnaissance du droit syndical dans la fonction publique. Si les syndicats ouvriers ont été légalisés en 1884, il n'en va pas de même dans la fonction publique où le droit syndical est inexistant.

Profitant de la loi de 1901 sur les associations, de nombreux instituteurs créent des Amicales où se discutent les revendications de la profession, mais qui restent sous la tutelle des directeurs d'école et des notables locaux. Une minorité d'entre eux, souvent les plus jeunes, vont plus loin en proclamant leur volonté d'adhérer à la jeune CGT. En 1906, la fédération nationale des syndicats d'instituteurs et institutrices publics émerge et lance, en 1910, le bulletin l'École Émancipée dont nous sommes les héritiers.

Pour contrarier ces efforts d'organisation Clémenceau, alors ministre de l'Intérieur, s'érige en garant de l'ordre social et réprime les récalcitrants. En 1906, six fonctionnaires dont Marius Nègre, secrétaire du syndicat des instituteurs, sont révoqués.

Ces syndicalistes courageux trouvent en Jaurès un de leur plus éloquent avocat. Invité par le premier congrès de la fédération des instituteurs, il prononce un vibrant plaidoyer en faveur de l'action syndicale des enseignants qui doivent s'unir aux prolétaires dans une grande confédération.

Cependant Jaurès n'envisage pas encore la grève comme une modalité d'action possible pour les instituteurs.

École et socialisme

Le tribun ne sépare jamais le combat pour l'école de celui pour le socialisme. Une école égalitaire est illusoire dans un système capitaliste.

Dans un célèbre discours prononcé à la chambre des députés en 1893, Jaurès interpelle les élus de la Nation : « Comment voulez-vous qu'à l'émancipation politique des travailleurs ne vienne pas s'ajouter l'émancipation sociale quand vous avez décrété et préparé vous-même leur émancipation intellectuelle (...)

Vous n'avez pas voulu seulement que l'instruction fut universelle et obligatoire : vous avez aussi voulu qu'elle fut laïque. Et qu'avez-vous fait là ? Vous avez interrompu la vieille chanson qui berçait la misère humaine... et la misère humaine s'est révélée avec des cris, elle s'est dressée et elle réclame aujourd'hui sa place au soleil du monde naturel ».

S'il est donc favorable à la lutte pour les revendications immédiates et pour des réformes profondes, la perspective d'une transformation sociale radicale et d'une société socialiste sont, aux yeux de Jaurès, les seules issues à même d'émanciper tous les travailleurs et leurs enfants. Ĩ

Julien GUERIN (77)

A lire : Jean Jaurès, De l'éducation (anthologie), présentée par Gilles Candar et Christian Laval, Syllepse, 2005.